

[



Creative Lab

Lille, le 19 octobre 2017



]



Les entreprises françaises et la RSE en Afrique

Intervenants

Frédéric MOREL-BARBIER, MEDEF Internationale

Pierre-Emmanuel HUET, directeur RSE du groupe Rougier

Jérémie MALBRANCHE, classM

I. Présentation

1. MEDEF Internationale

Frédéric MOREL-BARBIER

MEDEF International a réalisé une enquête sur la RSE auprès de ses adhérents à travers le monde et constaté la difficulté de faire appliquer des principes de la RSE à l'international, faute de normes internationales, du fait de l'existence de loi extraterritoriales, en l'absence de règles RSE dans les appels d'offres de l'Union Européenne, etc...

Une étude en collaboration avec la DGT auprès des ambassades des grandes régions d'Afrique a permis de dresser plusieurs constats :

- la RSE devient une préoccupation dans de nombreux pays, tout en posant des problèmes en termes de pilotage ;
- la RSE permet aux entreprises d'augmenter leurs performances ;
- la RSE constitue un élément de différenciation des offres (à l'exception des marchés publics, très orientés sur le prix).

MEDEF International réaffirme sa volonté de travailler avec toutes les entités de la société civile pour promouvoir la RSE des entreprises, dans une volonté d'ouverture.

2. La politique RSE de Rougier

Pierre-Emmanuel HUET

Je suis chargé de la mise en œuvre de la politique RSE du groupe Rougier, dans ses différentes filiales. La société Rougier est une entreprise familiale fondée en 1923, dans la filière « bois ». Depuis 50 ans, elle travaille dans l'exploitation et la transformation des bois tropicaux dans quatre pays, à travers des concessions renouvelables (d'une durée de 15 ans en moyenne).

La mise en œuvre de la démarche RSE a bouleversé les pratiques de la société Rougier. Dans ce secteur d'activité, la RSE vise :

- d'une part, à faire respecter les lois (sachant que ces réglementations sont assez contraignantes), à travers des certifications par des tierces parties ;
- d'autre part, à s'engager à aller au-delà que les réglementations existantes.



Cet engagement est né quinze ans auparavant de la volonté de la société de véhiculer des messages auprès des différentes parties prenantes et de s'inscrire à l'encontre des messages diffusés dans les médias concernant l'exploitation forestière.

Les certifications FSC et PESC ont aidé Rougier à structurer sa démarche RSE (cahier des charges, critères et vérificateurs). Le cahier des charges, public, confère une importance équilibrée aux trois volets économique, social et environnemental.

Rougier intervient dans des zones très reculées, avec très peu de services de l'Etat sur place, ce qui nécessite de consentir des efforts d'autant plus importants pour mettre en œuvre une démarche RSE. Sur un site forestier, plusieurs centaines de personnes travaillent, doivent être logées et disposer de services de base (éducation, santé). Cette démarche est assumée par le groupe Rougier et constitue un facteur décisif de recrutement. En outre, Rougier doit gérer les interactions avec la population locale (accès aux centres de soins, aide au développement).

Rougier travaille dans des forêts naturelles, avec une forte diversité, et met en œuvre des partenariats avec des ONG (WWF...). Un certain nombre de compétences ont été internalisées par Rougier (sociologues, responsables « faune », équipes de surveillance du territoire – anti braconnier, actions préventives...-).

Toutes les concessions (2 millions d'hectares) de Rougier sont dorénavant certifiées par une tierce partie indépendante. La démarche RSE fait partie de l'ADN de l'Entreprise et est portée par l'ensemble des acteurs de l'Entreprise.

Aujourd'hui, le nombre d'acteurs engagés dans la RSE reste très faible. Cette démarche est coûteuse et ses impacts sont difficilement quantifiables (prix premium, accès au marché facilité, bénéfices locaux). Elle a permis de structurer les processus et d'instaurer un dialogue avec l'ensemble des parties.

3. ClassM

Jérémie MALBRANCHE

L'activité de classM est tournée vers l'Afrique, à travers l'accompagnement des entreprises européennes et africaines sur des modèles innovants de développement. Une partie de son activité est liée aux opportunités que représente la présence d'une entreprise au sein d'un pays et les impacts afférents, ce qui nécessite de faire le lien entre formel et informel.

L'impact social positif de la présence de ces entreprises offre des opportunités économiques. Même si les populations locales ne disposent pas des compétences pour travailler dans l'entreprise, elles peuvent fournir la nourriture au personnel, à condition de créer une structure intermédiaire pouvant formaliser cette action. Par exemple, une activité de négoce de fruits et légumes au Gabon a été initiée en vue de fournir les cantines d'un site minier d'Eramet, et est devenue leader sur son marché.

Nous souhaitons construire dans la durée en croyant fortement qu'une entreprise doit être rentable pour être pérenne et qu'il est nécessaire de passer d'une logique de subvention à une logique d'investissement.



II. Débat

Patrick HUMIERES, Académie durable internationale

Quelle est la proportion dans le commerce intra européen de bois d'origine légale ?

Sophie SUFFRIN, consultante

En travaillant avec les ONG, je me suis rendu compte que les projets risquaient de disparaître dès que les subventions se tarissaient. Le développement durable devrait être en *open source*, en mutualisant toutes les initiatives RSE, sachant qu'il est nécessaire que toutes les parties prenantes collaborent. La transparence des pratiques permettrait de former des entreprises concurrentes, qui produisent du bois illégal.

Annie TRALL

Votre démarche RSE locale facilite-t-elle la tâche de votre entreprise pour récupérer les concessions, sachant que vous coupez les arbres tous les 30 ans et vous avez des concessions de 15 ans ? Quelles sont les sociétés qui accordent les labels ?

Une intervenante

Que représente le secteur de l'énergie dans le suivi des projets RSE en Afrique ? Comment travaillez-vous avec les collectivités locales ?

Un intervenant

Certaines ONG, qui sont non solvables, ont mené des expérimentations très intéressantes et se heurtent au rejet de leur demande de labellisation. Comment la RSE peut-elle prendre en compte une population en grande difficulté pour leur donner une impulsion nécessaire au développement ?

Pierre-Emmanuel HUET

Par définition, il est difficile de disposer de données fiables s'agissant de la production illégale de bois. De nombreux chiffres circulent en l'absence de source d'information fiable, alors que par définition, les producteurs illégaux « blanchissent » leurs marchandises à l'importation.

Patrick HUMIERES

Nous voyons enfin la possibilité d'avoir, dans les accords commerciaux, des cliquets à l'import, qui vont prendre en compte les critères de certification.

Pierre-Emmanuel HUET

Il ne faut pas confondre bois légaux et bois certifiés. La majorité de nos bois sont commercialisés comme étant non certifiés alors qu'ils pourraient l'être, parce que nous ne parvenons pas à en tirer un avantage économique.

La durabilité des projets est un vrai sujet, auquel nous sommes confrontés régulièrement. Nous tentons de contribuer au développement local, mais il est excessivement complexe de sortir d'une démarche de perfusion pour initier des projets indépendants financièrement.



Frédéric MOREL-BARBIER

Il convient de s'inscrire dans une vision à moyen et long terme, en utilisant la notion de filière pour inscrire le projet dans le tissu local.

Jérémie MALBRANCHE

Il convient de faire preuve de pragmatisme économique. Le marché ne s'autogénère pas et entreprendre est d'autant plus complexe en Afrique, faute de formalisation du secteur économique.

Pierre-Emmanuel HUET

Nous travaillons avec des baux de 15 ans renouvelables, alors que notre modèle concession est basé sur 25 ou 30 ans (nous exploitons chaque année 1/25^{ème} ou 1/30^{ème} de notre concession afin de pouvoir la forêt se régénérer naturellement). Les autorités manifestant leur préférence pour les exploitants durables, le renouvellement du bail ne présente pas de risque réel.

Les audits sont assurés par les sociétés Veritas, SGS, Rain Forest Alliance, qui sont accréditées par une société indépendante du FSC chargée de vérifier qu'elles sont toujours habilitées à délivrer le certificat.

Nous menons une réflexion sur la valorisation de nos déchets de scierie (30 à 40 % du bois est non valorisable), notamment par le biais de la co génération (qui permettrait de répondre à nos besoins en termes d'électricité et de chaleur et à ceux des populations locales).

Frédéric MOREL-BARBIER

Dans le cadre des COP, nous promouvons un discours selon lequel toutes les solutions existent (pour produire de l'énergie de manière décentralisée et compétitive, etc..) et à ce stade, il convient de lancer un débat sur la réglementation et rechercher des financements.

Jérémie MALBRANCHE

Le continent africain a autant de réalités que de pays. Certains modèles de développement font l'erreur d'apporter les mêmes réponses à tout le monde.

L'uniformisation des pratiques RSE est souvent sectorielle. Il convient de passer à une logique de résultat avec un pilotage dans la durée de l'action proposée des indicateurs de performance extra financiers.

Un représentant de l'Institut Afrique RSE

Il convient de nuancer vos propos concernant la difficulté de travailler en Afrique. Les problématiques sont très importantes en zone rurale, ce qui n'est pas le cas à Dakar, Douala ou Kinshasa. Par ailleurs, si par exemple les pratiques des entreprises forestières chinoises peuvent être dénoncées, elles ne diffèrent pas vraiment de celles des entreprises françaises quinze ans auparavant, avant que ces dernières ne mettent en œuvre la RSE.

Frédéric MOREL-BARBIER

Nous ne demandons pas mieux que les entreprises chinoises s'alignent avec nos pratiques et partagent les préoccupations actuelles de nos entreprises en matière de RSE.



Institut Afrique RSE

Une plainte a été déposée par une ONG à l'encontre de WWF, s'agissant de pratiques abusives avec les pygmées.

Pierre-Emmanuel HUE

Nous suivons ce dossier de loin, mais nous sommes touchés en tant que partenaires de WWF. Je peux témoigner de l'envie d'agir de WWF, même si certains points peuvent être critiquables. En outre, les sources de l'ONG accusatrice sont sujettes à caution et nous avons déjà constaté, pour en avoir été la cible, qu'elle n'instruisait ses dossiers qu'à charge et diffusait de fausses informations.

Damien DESCOING

Avoir une démarche RSE appréciée à sa juste valeur nécessite une opinion publique suffisamment éduquée et sensibilisée. Il convient d'imaginer et de renforcer un partenariat entre les collectivités territoriales et les entreprises pour l'éducation à la RSE.

Document rédigé par la société Ubiquis – Tél. 01 44 14 15 16 – www.ubiquis.fr – infofrance@ubiquis.com